



INFO-PARENTS



30 août 2017

École de l'Éveil

2141, rue Principale

St-Nérée (Qc) G0R 3V0

418 243-2670

École: poste 3600

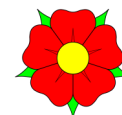
Secrétaire: poste 3603

Direction: poste 3601

Dans ce numéro

Mot de la direction	1
Personnel de l'école	2
Clientèle scolaire	2
Horaire de l'école	2
Transport scolaire	2
1 ^{ères} rencontres de parents	3
Facture scolaire	3
Mesures d'aide financière	3
Assemblée générale de parents et conseils d'établissement	3
Photos scolaires	3
Collations	4
Absence d'un élève	4
Rendez-vous	4
Médicaments et autres	4
Pédiculose	5
Communication aux parents	5
Surveillance du midi	5
Horaire secrétariat et direction	5
Horaire des examens du MEES	6
Précisions concernant absences	6
Pour nous joindre	6
Projet éducatif / plan réussite	7
Défi Desjardins Bellechasse	7

Mot de Cynthia Lavoie, directrice



Chers parents,

Il me fait plaisir d'accueillir vos enfants pour une deuxième année consécutive. L'an passé, je m'étais fixé comme objectif d'apprendre le prénom de tous mes élèves. Je me suis affairée le matin, dès leur arrivée, à les saluer par leur prénom. Cette année, mon but est de poursuivre la création de liens avec vos enfants, mes élèves, et vous, leurs parents, ainsi que l'offre d'un service éducatif de qualité et diversifié à notre école.

Évidemment pour y arriver, je compte sur votre collaboration et votre soutien tout au long de l'année. Un accompagnement lors de la période des leçons, une participation aux rencontres proposées par l'école, des échanges verbaux ou écrits constructifs et respectueux, une implication lors d'invitations, etc. sont des exemples de collaboration espérée. Sans vous les parents, l'école ne peut pas aller bien loin. La collaboration école/famille est un facteur important pour la réussite de nos jeunes. Ensemble (parents, enseignants, professionnels, personnel de soutien, éducatrice du service de garde et direction), nous pouvons leur donner ce qu'il y a de mieux, nous pouvons les aider à relever des défis personnels et à être fiers d'eux.

Je vous invite à consulter et à conserver cet info-parents pour vous y référer au besoin. Si vous avez des questions concernant un point y figurant ou à propos de tout autre sujet, n'hésitez pas à communiquer avec ma secrétaire, Mme Josée Laverdière, ou avec moi-même.

Enfin, je vous souhaite chers parents, chers collaborateurs, une très belle rentrée scolaire sous le thème: « Embarquons dans la parade! » et une merveilleuse année 2017-2018 ! N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet.

Personnel de l'école

Permettez-moi de vous présenter le personnel qui travaillera auprès de vos enfants:

Maternelle: **Nadine Caron-Bérubé**

1^{re}/2^e/3^e année : **Jacynthe Bilodeau**

4^e/5^e/6^e année : **Anne-Josée Brisson**

Déjumelage en 3^e/4^e année et allègements jours 2, 3 et 9 : **Pascale Morissette**

Éducation physique et à la santé: **Francis Nadeau**

Musique : **Élisabeth Cornelissen**

Anglais : **Cécilia Pinel**

Éducation spécialisée : **Chantale Prévost**

Orthopédagogie : **Annick Drapeau**

Psychologie : **Andrée Langlois**

Orthophonie : **Marie Brault**

Conciergerie / Surveillance du midi: **Manon Thibault et Chantale Prévost**

Secrétaire: **Josée Laverdière**

Directrice : **Cynthia Lavoie**

Clientèle scolaire

Nous accueillons présentement 34 élèves, 12 élèves en maternelle, 16 en 1^{re}-2^e-3^e et 6 en 4^e-5^e-6^e. Cette année, nous comptons aussi parmi notre clientèle, 7 élèves de Passe-Partout (grand total de 41 enfants).

Horaire de l'école

Voici le déroulement de la journée régulière de l'école :

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves le matin : **8 h 05** et le midi : **12h25**

Avant-midi : 8 h 10 à 11 h 12

Après-midi : 12 h 25 à 15 h 08

Transport scolaire

IMPORTANT - Les parents doivent nous aviser avant 12 h pour tout changement au niveau de la fin de journée (l'élève ne prend pas l'autobus ou débarque ailleurs qu'à l'endroit prévu). Ceci nous donnera le temps d'aviser le transporteur (directive reçue du service du Transport).

Collations

C'est connu, on apprend mieux le ventre plein ! Les enfants sont donc invités à s'apporter une collation dite santé, c'est-à-dire des fruits, des légumes et des produits laitiers.



*** Il faut noter que certains enfants sont allergiques aux arachides, amandes, noisettes et œufs. Il est donc interdit d'apporter des aliments qui en contiennent.

Absence d'un élève et rendez-vous à l'école

Motivation d'absence

Vous devez nous aviser de l'absence de votre enfant le plus tôt possible (avant 8 h le matin et avant 12 h 30 l'après-midi) afin d'assurer sa sécurité. Vous pouvez aussi laisser le message sur le répondeur hors des heures de bureau. S.V.P., n'oubliez pas d'indiquer **le motif** (ex.: maladie, rendez-vous, etc.). Vous pouvez aussi laisser un message écrit aux titulaires, lorsque l'absence est connue à l'avance.

418 243-2670 postes 3600

Rendez-vous avec un membre du personnel

Les enseignants ne sont pas autorisés à quitter leur classe pour répondre au téléphone. Si vous désirez leur parler, il est préférable d'appeler en dehors des heures de classe ou de laisser un message. La personne vous rappellera.

Si vous avez besoin de rencontrer un membre du personnel, vous êtes priés de téléphoner à l'école au 418 243-2670 poste 3600 ou poste 3603 afin de prendre un rendez-vous. Les horaires et activités ne permettent pas toujours d'être disponibles. Si vous avez des questions concernant les apprentissages ou le comportement de votre enfant, communiquez le plus rapidement possible avec la personne concernée (enseignants, surveillants, etc.)

Médicaments et autres

Si votre enfant a besoin de prendre une médication, quelle qu'elle soit, vous devez remplir un formulaire qui autorise un membre ciblé du personnel de l'école à lui remettre selon la posologie définie par le médecin. Si vous ne détenez pas de prescription médicale, aucun membre du personnel ne pourra remettre à votre enfant la médication.

De plus, en aucun temps les enfants ne doivent avoir de médicaments en leur possession pour éviter tous les risques à cet égard.

Pédiculose

Même si vous n'avez pas décelé de vilaines bestioles dans la chevelure de votre enfant ou qu'il n'y a pas de cas dans son entourage immédiat, je vous invite très fortement à rester vigilant et à inspecter la tête de votre enfant tous les jours en ce début d'année. C'est bien connu, le retour des vacances c'est le moment privilégié par les poux pour envahir les têtes et il est souvent long et pénible de s'en débarrasser.

Communication aux parents par courriel

Les communiqués ne nécessitant pas de coupon-réponse vous seront envoyés par courriel. Si vous ne possédez pas d'adresse courriel, merci d'informer le titulaire de votre enfant, nous vous ferons alors parvenir une copie papier.

Comment obtenir le bulletin de mon enfant?

Dorénavant les bulletins seront transmis informatiquement via le « Portail parents », les enseignants vous donneront plus d'information à ce sujet lors de la rencontre de début d'année.

Surveillance du midi

Inscription :

Le formulaire d'inscription vous sera remis au début du mois de septembre. Le coût sera établi en fonction des inscriptions reçues.

Horaire de la secrétaire et de la direction

→ Mme Josée, secrétaire, sera présente à l'école le mardi. ←

→ Dans la mesure du possible, la direction sera présente deux fois par semaine (le mardi et le jeudi en avant-midi uniquement.)

En dehors de ces périodes, les enseignantes prendront les messages téléphoniques aux moments suivants:

Avant 8h

Récréation du matin (10h03)

Dîner (11h20 à 12h30)

Récréation de l'après-midi (13h59)

Fin de journée (15h08)

Horaire des examens du MEES et précisions concernant les absences

6e année - programme intensif français/ math :

- ⇒ 28 et 29 mai : Lecture
- ⇒ 31 mai et 1^{er} juin : Écriture
- ⇒ 5 au 12 juin : Mathématique

4e année:

- ⇒ 29 et 30 mai : Lecture
- ⇒ 5 au 7 juin : Écriture

Cette année, le Ministère a transmis des précisions concernant les **absences des élèves lors des examens obligatoires au primaire**. Je vous transmets l'information reçue sur laquelle nos normes et modalités ont été approuvées.



Les motifs reconnus : Maladie sérieuse ou accident confirmé par attestation médicale, décès ou mariage d'un proche parent et convocation d'un tribunal.

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage à la date prévue à l'horaire officiel, l'élève doit être déclaré absent et le traitement de l'absence doit faire en sorte que l'élève ne tire pas avantage d'une absence, même si son absence est due à une décision parentale. Aucune épreuve ne doit être administrée et le résultat de l'élève pour les 3 étapes doit rester identique. **Le résultat de l'élève à l'épreuve obligatoire correspond alors à 0 sur 20.**

Pour nous joindre

Les numéros de téléphone pour nous rejoindre sont les suivants : 418-243-2670

Composez les postes suivants pour rejoindre les personnes désirées :

3603 Secrétariat - 3601 Direction - 3600 École - 3602 Service de garde municipal

Adresses courriels

leveil@cscotesud.qc.ca

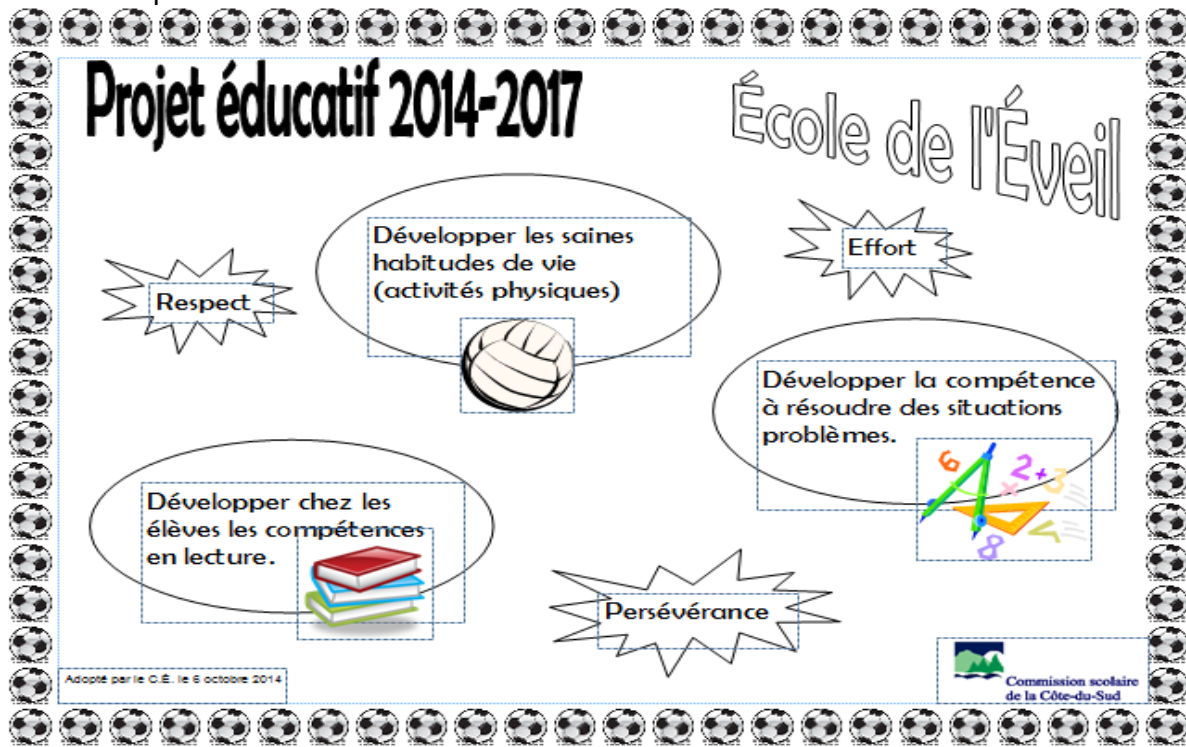
cynthia.lavoie@cscotesud.qc.ca

* Tous les membres du personnel sont joignables selon le modèle prénom.nom@cscotesud.qc.ca



Projet éducatif et plan de réussite

Cette année, les membres du personnel ainsi qu'un comité de parents intéressés travailleront en collaboration afin de mettre à jour notre plan d'engagement vers la réussite suite au sondage réalisé à la fin de l'année scolaire 2017. Pour le moment, le conseil d'établissement a pris la décision de reconduire notre projet éducatif 2014-2017 pour l'année en cours.



Défi Desjardins Bellechasse - 15 octobre

Notre école aura possiblement la chance de se voir décerner une bourse de 2000\$ si le taux de participation des élèves de notre école est le plus élevé que les autres. Alors, veuillez vous inscrire sans tarder! Vous pouvez marcher ou courir!



Bonne année 2017-2018!



UNE INITIATIVE DE



Desjardins

le **15 octobre 2017**
on marche et on court
à Saint-Damien
de-Buckland

LE 15 OCTOBRE,
PRENEZ PART AU
DÉFI DESJARDINS
BELLECHASSE
À SAINT-DAMIEN-
DE-BUCKLAND

Joignez-vous à nous, à la marche ou à la course,
le dimanche 15 octobre prochain.

CETTE ANNÉE, LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
SERONT NOS ALLIÉS POUR LE DÉFI



Pour cette quatrième édition, les étudiants des écoles primaires et secondaires du territoire de Bellechasse sont invités à se joindre à nous pour relever un Défi à leur mesure.

Trois écoles, tirées au hasard parmi les projets reçus, auront le plaisir de se partager **une partie des sommes amassées pour la réalisation de projets** touchant l'ensemble des élèves de leur établissement scolaire (jusqu'à 2 000 \$ par école).

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Tarifs réduits en prévente jusqu'au 24 septembre 2017



Parcours et inscription au
defidesjardinsbellechasse.com



Défi Desjardins Bellechasse

